

Réunion du conseil CODOFIL
Samedi le 14 décembre 2019 | 13h00
CODOFIL | 217 Rue Principale Ouest | Lafayette, LA 70501

Appel à l'ordre

Fait à 13h05

Le Président souhaite la bienvenue à tout le monde.

Présences

Mavis Frugé	Philippe Gustin	Michael Vincent
Dana Kress	Amanda LaFleur	Bill Arceneaux
Burnell Lemoine	Tom Klingler	Tony Zaunbrecher
Paul Cluse	Glynis Davis	Stephen Ortego
Michelle Haj-Broussard	Susan Spillman	Aaron Flegeance
David Marcantel		
Peggy Feehan	Matt Mick	Jennifer Rodriguez
Florence Thunissen	Marguerite Justus	

Absences

Kaitlynn Broussard	Janie Luster	Warren Perrin
John Hernandez	Tia LeBrun	Ulyse Joubert

Adoption de l'ordre du jour

A. LaFleur a proposé d'accepter l'ordre du jour. Appuyé par T. Zaunbrecher. Accepté par tous.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2018

T. Zaunbrecher a proposé d'accepter le procès-verbal. Appuyé par T. Klinger. Accepté par tous.

Rapport de la directrice exécutive

Éducation : Florence Thunissen fait un rapport de l'état de l'immersion en Louisiane. Il y a beaucoup de questions des membres du Conseil sur le nombre d'élèves, le nombre d'enseignants, les nouvelles écoles, est-ce qu'on garde contact avec les anciens d'immersion une fois qu'ils graduent de la 12^e année, combien d'écoles sont certifiées par le LDOE, des questions à propos des écoles dans la paroisse Assomption. Toutes les questions ont été répondues par la directrice exécutive et la responsable des écoles d'immersion.

Bourses : Jennifer Rodriguez fait un rapport des bourses CODOFIL, d'Escadrille Louisiane. Elle parle aussi de l'université d'été (Centre de la Francophonie des Amériques) qui vient à la ULL au mois de mai 2020. Discussion sur la légalité du contrat. Michel Robitaille est maintenant le Président du Conseil du CFA. La discussion se tourne vers Escadrille et les chiffres depuis 2011. En 2011, il y avait peu de candidats qui enseignaient après leur retour de France. Tout ça a changé quand le CODOFIL a établi un contrat que les candidats doivent signer et selon lequel ils doivent enseigner pendant trois ans après Escadrille. Selon Mme Rodriguez, ce contrat décourage beaucoup de candidats à postuler. Il y a des questions sur le recrutement et la promotion du programme Escadrille. Mme Rodriguez répond qu'elle fait la promotion

du programme Escadrille à l'année longue. Elle fait des présentations dans toutes les universités louisianaises.

Initiative OUI : Marguerite Justus fait un rapport sur l'Initiative OUI et des développements de 2019. Le projet continue de bien aller, il y a de plus en plus de services et de sociétés qui s'inscrivent sur la plateforme.

Médias : Matt Mick fait un rapport des statistiques médiatiques de 2019. Il y a une nette augmentation de la présence du CODOFIL sur le web. Il y a plusieurs articles écrits sur la Louisiane, le CODOFIL, l'immersion, à l'échelle internationale (Europe, NYTimes)

Sélection d'un poète lauréat francophone de Louisiane

D. Kress explique qu'on doit choisir un poète lauréat francophone en Louisiane. Ce sera le 3^e, après Zachary Richard et Barry Ancelet. Le nouveau poète lauréat écrira un poème qui sera libre de droit et la propriété de l'état de la Louisiane. Il lit le poème « Les méandres » écrit par Zachary Richard. Magnifique. Il faut mettre la littérature française dans nos étagères. A faire pour le 2 janvier 2020.

Renouvellement des mandats des membres du Conseil

P. Feehan distribue les lettres de renouvellement des mandats aux membres du Conseil et leur demande de corriger s'il y a des erreurs. Elle enverra les lettres aux dirigeants des organisations qui nominent les membres du Conseil CODOFIL. Tout doit être envoyé au Sénat avant le 13 janvier 2020.

Réviser les statuts du CODOFIL

P. Feehan va envoyer un courriel en janvier en demandant de créer un comité pour réviser les statuts du CODOFIL pour qu'ils soient plus clairs. Les nouveaux statuts seront ensuite envoyés aux membres et passeront au vote lors de la prochaine réunion du Conseil.

Évaluation de la Directrice Exécutive

P. Feehan va organiser un comité qui va être chargé d'évaluer la directrice du CODOFIL.

Comité pour sauvegarder le français louisianais

P. Feehan va organiser un comité pour travaillera à la sauvegarde du français louisianais.

Autres affaires

A. Franco-fête (Gustin). Franco-Fête a été un grand succès. Ils ont ramassé environ \$25,000. Tout l'argent va aller à la bourse Kathleen Babineaux Blanco. L'étudiant va aller à Namur. Pas de frais d'inscription à payer. Tous les frais vont être environ \$5,000 pour un boursier. Le boursier va prendre des cours de français dans la place publique. Il va avoir des cours à l'université et faire des stages au Parlement. Des membres du conseil se demandent ce que la Fondation fait exactement, budget, etc. P. Gustin dit qu'il peut partager le rapport financier avec le Conseil du CODOFIL. Par exemple, la Fondation a prêté de l'argent à St-Luc.

B. Enquête sur les jeunes Franco-Louisianais (Gustin). On parle souvent des mêmes choses, quand P. Gustin était directeur du CODOFIL, les problèmes étaient sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui. Un constat est que la jeunesse d'aujourd'hui ne s'appelle pas cadienne, ni créole, mais plutôt comme Franco-Louisianais. C'est assez nouveau ça. Que sera le français dans 20 ans? T. Klingler parle qu'il faut parler du renouveau francophone en Louisiane. Certains jeunes, comme Bennett Anderson, ne veulent pas être considéré comme cadjin. La jeunesse change. Bennett Anderson a créé « *Le Bourdon de la*

Louisiane ». On dit que la Cajun French Virtual Table pourrait être une place où on pourrait commencer une enquête du français louisianais.

C. French Consulate in NOLA office space for CODOFIL (Arceneaux). Le consulat aimerait que le CODOFIL ait un bureau dans leur nouvel endroit. Ils voulaient \$800/mois mais W. Arceneaux a négocié à la baisse pour \$600. Il y a des concurrents, d'autres organisations aimeraient louer le bureau mais le Consulat préfère le CODOFIL. Il y a un débat sur le symbolisme. On ne voit pas vraiment l'utilité d'un bureau CODOFIL à la NOLA. Il faut plus d'employés, mais il faut qu'ils soient au bureau de Lafayette. Peut-être des bénévoles? On dit être un peu gêné de mettre quelqu'un dans un bureau qui n'est pas tout à fait accessible (sécurité, heures d'ouverture, etc). On discute d'alternatives. Il n'y a pas vraiment d'argent dans le budget pour un employé en plus à la Nouvelle-Orléans. Le Conseil décide enfin de refuser l'offre du Consulat.

D. Act 394 de 2017 (Haj-Broussard). La loi 394 (2017) a été changée par le LDOE. Il faut contacter BESE encore. On pourrait parler au Sénateur Cortez et Représentant Huval.

E. Affichage en français à Lafayette (Ortego). Depuis un an, il y a CREATE à Lafayette. Il va y avoir de l'affichage bilingue à Lafayette, corridor I-49.

F. Nouvelle école à Sunset (Ortego). Lindsay Doucet sera la directrice de la nouvelle école de Sunset. Presque 100 parents déjà. Ça n'a pas été facile de faire la charte, mais finalement, le contrat avec St-Landry est signé. Ça commence à l'automne 2020. On va réhabiliter la bâtisse. Pour l'instant, il va y avoir des butler buildings à côté de l'école. Comme ça, l'école va avoir du financement de MFP. On va montrer que l'école est stable. Bien fait, Stephen Ortego.

Clôture de la réunion

M. Haj-Broussard a proposé de mettre fin à la réunion. Appuyé par D. Kress. Accepté à l'unanimité.

La réunion a fini à 16h07.